

SOLUTION DU CONCOURS N° 11

CABANO

JETTE CILE
LE A E NOIL
OURS L RIME
UN NEEFES
PLAN GLE T
GOURMET
LENASED
AS EPI VA
VIS TH MOI
ETAU I FAIM
EST EAIR

RESULTAT DU CONCOURS N° 11

A ce concours nous avons reçus près de cinquante réponses dont vingt-six bonnes. Le tirage au sort a favorisé Mme Régina Théroult.

Ont envoyé de bonnes réponses: Mmes Dénata Nadeau, St-Léonard; Marie-Anne Castonguay, Grand Falls; Berthe Fourrier, Campbellton; Albina Guimont, St-Basile; Oliva M. Clavet, St-Jacques; Nora B. Sirois, Clair; Corinne Cyr, St-Basile; Anais Cyr, Edmundston; Simonne Nadeau, St-François; Madeleine Violette, St-Léonard; Rose A. Pelletier, Clair; Simonne Ouellet, Edmundston; E. Thompson, Fredericton; Gilberte Chiasson, Lamèque; Mathilde Albert, Iroquois; Marie Gauvin, Clair; Berthe Violette, St-Léonard; Edna Nadeau, Edmundston. MM. Bénoit Michaud, Bathurst, Patrice J. Cyr, Iroquois; Bénoit Collin, Edmundston; Pierre Raymond, St-Rose du Déjeûle; Edmond Sabourin, Edmundston; Maurice Bernier, Séminaire de Nicolet; Lord Daigle, Caron Brook.

SOLUTION DU CONCOURS N° 12

C BAC
O E D O GDE
U T F I V S O N
V A E E
I L E U N U Q U E
A C U T A N G U L E E
T
L E S A G O R D
M E S S I
P R A V I N
P E S T E G L U
S

RESULTAT DU CONCOURS N° 12

Piètre résultat! Personne n'a pu faire ce casse-tête. La faute retombe sur son auteur qui l'a fait trop difficile. Mais courage, le prochain sera plus facile.

INHUMATION DE NOS MORTS

Tous nos morts qui avaient été placés dans la charnière au cours de l'hiver ont été inhumés vendredi dernier et enterrés dans les fosses préparées à cet effet; un Libera a été chanté dans le cimetière pour le repos des âmes des défunts.

Est décédé, après une courte maladie, Mme Béatrice Bérubé, née Doucet, à l'âge de 22 ans et inhumée le 1er courant; la défunte laisse pour pleurer sa perte, son époux et trois enfants en bas âge. Nous prions la famille en deuil d'agréer nos sincères condoléances.

CONSEIL DE LA PAROISSE

En dépôt de nos prévisions, tel que nous le relatons dans notre dernier courrier, les élections du Conseil de Paroisse, ont été contestées une seconde fois; nous déplorons avec un grand nombre de ces défunts.

Ensuite, après une courte maladie, Mme Béatrice Bérubé, née Doucet, à l'âge de 22 ans et inhumée le 1er courant; la défunte laisse pour pleurer sa perte, son époux et trois enfants en bas âge. Nous prions la famille en deuil d'agréer nos sincères condoléances.

NOTICE IS HEREBY GIVEN that under and by virtue of a Power of Sale contained in a certain Indenture of Mortgage bearing date the 10th day of September, A.D., 1921, and made between Léon Bossé, of the Parish of Saint Jacques, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Farmer, and Olive, his wife, of the first part; and Mary Jane Daigle, of the same place, wife of Ubald Daigle, of the second part; and registered in the office of the Registrar of Deeds in and for the County of Madawaska, in Book "H3," as number 22212 of Records, on pages 230, 231, 232, 233 and 234, there will, for the purpose of satisfying the monies secured by the said Indenture of Mortgage, default having been made in the payment of the same, be sold at a public Auction, in front of the Court House, at the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, on Tuesday the NINTH day of June next, at the hour of eleven o'clock in the forenoon, the lands and premises mentioned and described in the said Indenture of Mortgage as follows:

To Léon Bossé, and Olive, his wife, Didier Couturier and Rose, his wife, all of the Parish of Saint Jacques, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Farmer, and Olive, his wife, of the first part; and Mary Jane Daigle, of the same place, wife of Ubald Daigle, of the second part; and registered in the office of the Registrar of Deeds in and for the County of Madawaska, in Book "H3," as number 22212 of Records, on pages 230, 231, 232, 233 and 234, there will, for the purpose of satisfying the monies secured by the said Indenture of Mortgage, default having been made in the payment of the same, be sold at a public Auction, in front of the Court House, at the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, on Tuesday the NINTH day of June next, at the hour of eleven o'clock in the forenoon, the lands and premises mentioned and described in the said Indenture of Mortgage as follows:

"All that certain piece, parcel or lot of land and premises situate, lying and being in the Parish of Saint Jacques, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, bounded as follows:

On the front by the rear of the Madawaska River lots;

upper side by lot owned occupied by Joseph Couturier;

lower side by lot owned and occupied by Pierre Couturier, and

at the rear by the rear line of

said lot. Measuring in width as

a distance of 80 rods, sixty rods,

and for the remainder of the

length of said lot, forty rods, and

bring part of lot number 216 granted by Xavier Couturier.

Also All that other piece, parcel

or lots of land and premises situate, lying and being in the Parish of Saint Jacques, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, bounded as follows:

On the front by the rear line of lot number 216

granted; on the upper side by

lot owned and occupied by Thomas Couturier; on the lower side by lot owned and occupied by

Pierre Couturier; and at the rear

by the rear line of said lot. Mea-

suring in width forty rods, and

being the same land deeded to

Léon Bossé by Xavier Couturier

and Rose, his wife. The two said

lots being in Plourde Settlement

Now Couturier Settlement and

containing Two Hundreds acres,

more or less."

—Mme Gaspard England est

en promenade pour trois

semaines, elle va voir sa sœur à Edmundston.

—Mlle Alma Leclerc est partie

pour Vaibau où elle fera l'exercice du mois de Marie.

—M. Alcide Ouellet, est parti

en voyage d'affaires à Québec.

—M. et Mme Léon Bossé sont

maintenant revenue chez ses parents à

la Rivière-du-Loup.

—M. et Mme Benjamin Savard

sont maintenant dans leur demeure, où ils passeront l'été.

Etaient de passage dimanche:

M. et Mme Cyrille Michaud,

Mles Eugénie et Joséphine Côté

de Notre-Dame-du-Lac.

—M. et Mme Zéphirin Guimond

parents étaient de passage ici chez

leur parents et amis.

—M. Paul-Emile Bouchard, est

parti en voyage de trois semaines

pour visiter ses parents et amis à la Rivière-du-Loup, St-Pascal

et Québec.

—Mme Gaspard England est

en promenade pour trois

semaines, elle va voir sa sœur à

Edmundston.

—M. et Mme Léon Bossé sont

maintenant revenue chez ses parents à

la Rivière-du-Loup.

—M. et Mme Léon Bossé sont

maintenant revenue chez ses parents à

la Rivière-du-Loup.

—M. et Mme Léon Bossé sont

maintenant revenue chez ses parents à

la Rivière-du-Loup.

—M. et Mme Léon Bossé sont

maintenant revenue chez ses parents à

la Rivière-du-Loup.

—M. et Mme Léon Bossé sont

maintenant revenue chez ses parents à

la Rivière-du-Loup.

—M. et Mme Léon Bossé sont

maintenant revenue chez ses parents à

la Rivière-du-Loup.

—M. et Mme Léon Bossé sont

maintenant revenue chez ses parents à

la Rivière-du-Loup.

—M. et Mme Léon Bossé sont

maintenant revenue chez ses parents à

la Rivière-du-Loup.

—M. et Mme Léon Bossé sont

maintenant revenue chez ses parents à

la Rivière-du-Loup.

—M. et Mme Léon Bossé sont

maintenant revenue chez ses parents à

la Rivière-du-Loup.

—M. et Mme Léon Bossé sont

maintenant revenue chez ses parents à

la Rivière-du-Loup.

—M. et Mme Léon Bossé sont

maintenant revenue chez ses parents à

la Rivière-du-Loup.

—M. et Mme Léon Bossé sont

maintenant revenue chez ses parents à

la Rivière-du-Loup.

—M. et Mme Léon Bossé sont

maintenant revenue chez ses parents à

la Rivière-du-Loup.

—M. et Mme Léon Bossé sont

maintenant revenue chez ses parents à

la Rivière-du-Loup.

—M. et Mme Léon Bossé sont

maintenant revenue chez ses parents à

la Rivière-du-Loup.

—M. et Mme Léon Bossé sont

maintenant revenue chez ses parents à

la Rivière-du-Loup.

—M. et Mme Léon Bossé sont

maintenant revenue chez ses parents à

la Rivière-du-Loup.

—M. et Mme Léon Bossé sont

maintenant revenue chez ses parents à

la Rivière-du-Loup.

—M. et Mme Léon Bossé sont

maintenant revenue chez ses parents à

la Rivière-du-Loup.

—M. et Mme Léon Bossé sont

maintenant revenue chez ses parents à

la Rivière-du-Loup.

—M. et Mme Léon Bossé sont

maintenant revenue chez ses parents à

la Rivière-du-Loup.

—M. et Mme Léon Bossé sont

maintenant revenue chez ses parents à

la Rivière-du-Loup.

—M. et Mme Léon Bossé sont

maintenant revenue chez ses parents à

la Rivière-du-Loup.

—M. et Mme Léon Bossé sont

maintenant revenue chez ses parents à

la Rivière-du-Loup.

—M. et Mme Léon Bossé sont

maintenant revenue chez ses parents à